



# BULLETIN DEPARTEMENTAL DU SNUipp VAR

DECEMBRE 2006

ISSN 1245-1568

Fédération Syndicale Unitaire

## Entre les mots et les actes

Depuis des mois maintenant le Gouvernement multiplie les mauvais coups, avec la mise en œuvre d'une politique tournant le dos à la réussite de tous les élèves. Alors qu'il faudrait plus de moyens pour scolariser dès 2 ans les enfants dont les familles le souhaitent, pour diminuer les effectifs par classe comme le préconisent les chercheurs un tant soit peu sérieux, pour améliorer l'aide spécialisée, pour décharger les directeurs, pour améliorer la formation initiale et continue, il supprime des milliers de postes d'enseignants !

Alors qu'il parle de réformes, tout le monde a compris qu'il s'agit de régressions. Après avoir été contraint au recul sur la lecture, il essaie sur la grammaire ou le calcul.

Alors qu'il parle de scolariser tous les enfants en situation de handicap, il se retrouve dès cette rentrée mis en cause par les associations de parents pour laisser de trop nombreux enfants sans AVS en classe et sans donner les moyens indispensables à leur bonne scolarisation.

Alors qu'il parle de Réseaux Ambition Réussite, il remet profondément en cause la politique d'Éducation prioritaire qui souffrait déjà de manque de moyens et se contente d'empiler des dispositifs pour quelques élèves en difficulté parmi de nombreux autres qui nécessitent toujours une aide prioritaire. Alors qu'il parle de dialogue social, il tente de remettre en cause le droit de participer aux réunions syndicales, d'entraver

le travail de chercheurs en sciences de l'éducation ou encore de menacer un IEN pour avoir osé émettre un avis différent dans le débat sur la lecture.

Alors qu'il déclare que le problème de la direction d'école est réglé par la signature d'un protocole rejeté par la totalité des syndicats (sauf un), il rouvre des « discussions » en tentant le passage en force sur la mise en place d'un statut et qui plus est sous la menace de sanctions administratives.

Les faits sont têtus. La colère et la détermination des enseignants et des parents d'élèves sont grandes et la période de préparation de carte scolaire qui s'est ouverte pour la rentrée 2007 va permettre de les

exprimer haut et fort, tous ensemble.

Comme nous ne céderons pas aux pressions et autres menaces, nous ne nous résignerons pas à la casse du service public d'Éducation nationale.

La campagne pour les élections politiques de 2007 ne pourra pas laisser de côté la question de l'Éducation.

Le SNUipp-FSU prendra toute sa place de premier syndicat des écoles pour résister et faire des propositions pour la réussite de tous les élèves.

Chacun comprend alors l'importance de se syndiquer .

Tous ensemble dans le SNUipp,

Tous ensemble dans l'action.

*André TOUVIER,  
Bureau Départemental  
du SNUipp,  
Secrétaire Général  
adjoint de la FSU VAR*

## Sommaire

.....

Page 1 Edito.

Page 2 Droit syndical.

Page 3 Direction d'école.

Page 4 CTPD, LV, classes multiples

Page 5 Carte scolaire.

Page 6 Mouvement, CDEN, Mexique.

Page 7 IUFM, lecture.

Page 8 FSU, USB, stage SNUipp.

Directeur de la publication

André TOUVIER

Mensuel : n° 172

Prix au numéro : 0,76 E

N° de commission paritaire :

0 510 S 07337

Imprimé par Manugraph La Seyne

Section départementale du SNUipp

Immeuble Le Rond Point

Av. Pierre et Marie Curie

83160 LA VALETTE

Tél. : 04.94.20.87.33

Fax : 04.94.20.87.34

Email : [snu83@snuipp.fr](mailto:snu83@snuipp.fr)

<http://83.snuipp.fr>

# Droit syndical

**Agir maintenant pour ne pas regretter après.**

Le SNUipp-FSU a été reçu mardi 21 novembre à l'Inspection Académique par M. Bassaget\*.

Cette entrevue avait pour unique ordre du jour la remise en cause du droit des enseignants des écoles varoises d'assister à des réunions syndicales. Le SNUipp a dénoncé les velléités de l'administration d'empêcher la fermeture des écoles à l'occasion des réunions d'information syndicale, tout comme sa volonté de limiter la participation des enseignants d'une même école à ces réunions. Le syndicat a interpellé le recteur et le ministère à ce sujet. La presse a été informée.

Selon l'administration, il ne saurait être question de fermer des écoles à l'occasion de réunions syndicales. Le SNUipp a maintenu que ce dispositif était le moins pénalisant pour l'organisation du service. Le roulement proposé par l'administration entraînerait une multiplication des réunions et une perturbation des écoles sur deux samedis, d'autant que pour couvrir les mêmes secteurs d'intervention, il serait nécessaire d'organiser des 1/2 journées d'information syndicale les jours de

semaine.

Le SNUipp a fait part de son incompréhension, alors que le décret concerné, adopté en 1982, n'a jamais posé un quelconque problème aux écoles comme aux familles.

Pour ce qui est de la limitation du nombre de participants d'une même école, l'administration a convenu que ces pratiques ne seraient pas renouvelées en l'état.

Il a été confirmé que les personnels se rendant aux réunions syndicales ne seraient en aucun cas inquiétés.

Le syndicat a informé l'administration qu'un premier rassemblement aurait lieu mercredi 29 septembre devant le siège de l'inspection de St Maximin (lire ci-dessous).

Le SNUipp a annoncé le maintien du dispositif en vigueur dans le département (deux séries de réunions syndicales dans l'année scolaire, le samedi matin), le seul à même de concilier une perturbation minimale du service et le droit syndical. Nous vous tiendrons informés des suites.

*\*Le Se-UNSA, invité lui aussi, n'était ni présent ni excusé.*

**Il a été confirmé que les personnels se rendant aux réunions syndicales ne seraient en aucun cas inquiétés.**

## Rassemblement à St Maximin

Une quarantaine de collègues a répondu à l'appel du SNUipp à la suite de la RISTT de Tourves et s'est rassemblée devant le siège de l'inspection de Saint Maximin afin de dénoncer la remise en cause du droit syndical. Une délégation (Patrice MAURIN, Marc BASACCO, Jean-Michel ZAMMIT, Emmanuel TRIGO) a été reçue par l'IEN de la circonscription. Le discours entendu lors de cette audience est le même que celui tenu par les autres IEN : l'IEN applique les consignes de l'Inspecteur d'Académie. Le SNUipp a maintenu que le seul dispositif susceptible de conjuguer au mieux le droit syndical et une moindre perturbation du service était celui actuellement en vigueur : deux séries de

réunions par an, le samedi matin. Le SNUipp appelle les enseignants des écoles à s'inscrire massivement aux prochaines réunions syndicales.

**A St Maximin le 29.11.06**

## Déclaration unitaire au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 1.12.06

*L'UNSA Éducation et la FSU tiennent à dénoncer solennellement les attaques sans précédent perpétrées contre l'exercice du droit syndical dans le Var.*

*En effet, les droits des enseignants de participer aux réunions d'information syndicales sur temps de travail ou aux stages de formation syndicale, pourtant clairement reconnus dans le décret du 28 mai 1982 et dans l'arrêté du 16 janvier 1985, ont été bafoués à un niveau sans précédents dans le département depuis cette rentrée scolaire.*

*L'UNSA Éducation et la FSU exigent le respect de ces droits, dure conquête de nos anciens, et dénoncent l'application restrictive et illégale qui leur est faite.*

**Débattre,  
Construire,**

**agir,**

**se syndiquer**

**SNUipp-FSU !**

**Notre force, c'est  
d'être ensemble**

# Direction d'école

## Tous ensemble, on ne lâche rien !

Le 22 novembre, une délégation varoise a participé au rassemblement devant le ministère. 1000 délégués venus de tout le pays ont rappelé que le conflit autour de la direction d'école est loin d'être réglé. Le SNUipp-FSU, le Sgen-CFDT, le Sden-CGT, le Snudi-FO, le Snien-FSU ont refusé de participer aux groupes de travail proposés par le ministère mercredi 29 et jeudi 30 novembre pour protester contre les menaces de sanctions du ministère. Pour le SNUipp il est inadmissible que des questions touchant à l'organisation de l'école et aux missions des directeurs et des adjoints se poursuivent sans l'avis des organisations élues par la majorité de la profession et sous la menace de l'application de sanctions financières vis à vis des directrices et directeurs qui suivent un mot d'ordre syndical. Nous continuons à demander la levée des menaces de sanctions et l'ouverture de discussions sur l'attribution de temps et de moyens pour la direction et le fonctionnement de l'école. En invitant pour la première fois le GDID, le ministère cherche à contourner les représentants élus de la profession: a-t-il l'intention de discuter avec toutes les associations qui existent dans notre

champ professionnel ?

Début décembre, l'IA du Var a adressé un courrier aux collègues qui bloquent l'enquête 19 les menaçant de constater l'absence de service fait si l'enquête n'était pas envoyée d'ici le 12 décembre.

Pour le SNUipp, il est hors de question de reculer. Le SNUipp, le Sgen-CFDT, le Sden-CGT et Snudi-FO refusent de s'asseoir à la table du ministre tant que des menaces de sanctions pèsent sur les collègues qui suivent une consigne syndicale. Ces méthodes sont un avant-goût de ce qui attend les enseignants des écoles dans les mois qui viennent. La solidarité de tous les collègues est indispensable.

**Ces méthodes sont un avant goût de ce qui attend les enseignants des écoles**

Après avoir organisé plusieurs assemblées générales sur le thème de la direction d'école, le SNUipp a proposé aux directrices et directeurs d'indiquer à l'IA que le travail de direction était bel et bien assuré. Le SNUipp s'est adressé à ce dernier pour lui rappeler tous les services non faits par l'administration faute de moyens (remplacement, formation, RASED, ASH, etc).

Le SNUipp a sollicité une entrevue avec le syndicat des IEN sur la question du blocage administratif et du droit syndical.

## Décharges de direction

### Les écoles à 5 classes prochaines victimes du protocole sur la direction.

La signature du protocole direction d'école par un unique syndicat minoritaire devait permettre aux directrices et directeurs des écoles de 4 classes de bénéficier d'un quart de décharge. Qu'en est-il réellement ?

D'une part, les PE2 ont été jetés dans le bain sans formation. Une arrivée brutale sur le terrain qui ne s'est pas faite pas sans difficultés. D'autre part, les stagiaires n'étant présents que 20% du temps dans les écoles (ni le samedi matin, ni pendant la durée de leurs stages de 2 fois 3 semaines), il ne s'agit pas d'un 1/4 de décharge complet. L'IA a garanti que des Titulaires Mobiles avaient été dépêchés dans les écoles, mais le manque de remplaçants disponibles est notoire et le dispositif impossible à pérenniser.

### Des PE2 sur les écoles à 5 classes

L'IA souhaite étendre le dispositif des stages filés PE2... aux directions des écoles à 5 classes ! Suite « logique » de la porte ouverte par le protocole direction... Les TRS, personnels formés et titulaires, affectés aux décharges de direction, vont donc peu à peu laisser la place ... à des personnels stagiaires et en cours de formation. Une drôle de conception de la continuité pédagogique...

La casse du Service Public d'Éducation continue. Serrons-nous les coudes. Syndiquez-vous au SNUipp-FSU !

### Communiqué de presse

Le Se-UNSA, le Sgen-CFDT et le SNUipp-FSU dénoncent les tentatives de remise en cause du droit syndical qui se multiplient dans l'Éducation Nationale. Ainsi, en contradiction avec les textes de la Fonction publique, des collègues, de plus en plus nombreux, se voient interdire de participation à des réunions d'information syndicale sur temps de travail, voire à des stages syndicaux ou à des réunions statutaires. Dans ce contexte, l'annonce de sanctions avec retrait sur salaire pour l'action revendicative de certains directeurs d'école constitue une provocation supplémentaire. Ces pratiques entretiennent un climat de tension et de défiance préjudiciable à la sérénité dont l'École a besoin. Le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et le SNUipp-FSU demandent au Ministre que cessent ces menaces sur nos collègues afin de créer les conditions d'un dialogue social apaisé.

## Derrière le statut, les EPEP

La mise en place d'Établissements Publics d'Enseignement Primaire serait une étape vers la gestion totalement décentralisée des écoles (gestion financière, ressources humaines et recrutement des enseignants). Le regroupement de plusieurs écoles dans un EPEP (une 30aine de classes) entraînerait la disparition d'un grand nombre de postes de directeurs d'école, la globalisation des effectifs et donc la suppression de postes d'adjoints. Les

enseignants deviendraient animateurs de réseaux d'AVS, EVS, assistants pédagogiques et autres précaires non formés prenant en charge une partie des enseignements qui leur seraient confiés grâce au socle commun et au caractère optionnel de certains apprentissages. La culture du résultat aboutira à la mise en concurrence des EPEP, sur fond d'assouplissement de la carte scolaire. De cette école, nous n'en voulons pas !

Il faut cesser de faire croire qu'un statut de directeur (hiérarchique ou pas) résoudrait les problèmes de la direction d'école. Les directeurs ont besoin de temps, d'une réelle revalorisation indiciariaire, d'être épaulés par du personnel administratif qualifié et non précaire. Les équipes ont besoin de temps de concertation et d'aides spécialisées. Et tout cela a un coût. Le reste n'est qu'écran de fumée pour éviter de parler de l'essentiel.

# CTPD du 27 novembre

**Le Comité Technique Paritaire Départemental réuni le 27 novembre a dressé le bilan de la rentrée dans les collèges. Il a permis d'aborder d'autres points concernant directement le premier degré.**

## SEGPA

Le SNUipp a demandé le chiffrage des refus d'orientation en SEGPA. Plusieurs dizaines d'élèves varois sont concernés. L'IA a fait part de sa volonté de rééquilibrer le pyramidage des SEGPA en incitant à l'orientation dès le CM2. Le SNUipp a pointé la difficulté pour les familles de rectifier le tir avec une seule réunion annuelle de la CDO. Les problèmes d'orientation des jeunes en cours d'année ont été posés (foyers, placements judiciaires, etc). Le SNUipp a demandé la réunion d'un groupe de travail sur les SEGPA. Il a de nouveau dénoncé les incohérences au sujet de l'interdiction d'utilisation des machines jugées dangereuses, qui fait perdre l'attrait que peuvent représenter les gestes professionnels.

Le SNUipp a condamné la réduction des heures de coordination et de synthèse et a demandé leur rétablissement.

## Ambition Réussite

Un bilan d'étape a été présenté par l'administration. Du chiffre, encore du chiffre. 6000 élèves, 3 collèges, 22 écoles dont 8 hors ZEP, 14 postes (dont 4 du premier degré), 10 assistants pédagogiques, 26 stages dans le plan académique de formation, etc... Le

SNUipp a rappelé que le BO sur la mise en place des RAR n'avait pas été suivi. Il a pointé les difficultés rencontrées dans les écoles au sujet des évaluations CE1 (pas assez de livrets, modifications des consignes, etc), ainsi que l'impossibilité pour les psychologues scolaires de participer à tous les PPRE en l'état actuel du dispositif et de leurs missions.

## Primo arrivants

L'IA recense 427 élèves dans les écoles (arrivés depuis le 1er janvier 2005) et 270 dans le second degré (ayant moins de 16 ans).

## E.V.S.

1027 EVS sont implantés dans le cadre du premier dispositif (65 dans les écoles et 962 dans le second degré). 873 emplois ont été pourvus.

Suite au protocole sur la direction d'école, 551 « contrats d'avenir » ont été implantés dans les écoles (fin du contrat le 30 juin). 479 emplois étaient pourvus en novembre : 408 mixtes, 60 pour l'intégration d'enfants handicapés, 11 dans les collèges qui ont servi de supports de recrutement. La FSU a rappelé la nécessité d'emploi pérennes et de salaires décentes pour les personnels.

## Langues vivantes

**Faire plus ... avec moins !**

De réforme en réforme, les programmes de l'école élémentaire donnent une place de plus en plus importante aux langues vivantes. La formation des

personnels est indispensable. Difficile toutefois de concilier ces nouvelles consignes avec les baisses de crédit. Ainsi, certains enseignants habilités, mais n'occupant pas des postes fléchés Langue vivante, se voient demander avec insistance d'enseigner les langues vivantes dans leur classe... et dans une autre. Que cette classe se trouve dans

leur école ... ou dans une autre ! Ne cédez pas aux pressions. Contactez le SNUipp en cas de problème.

# Fermetures de classes

**Une étude montre les effets négatifs des classes multiples.**

Les classes multiples en CE1 comme en CM1 ne sont "jamais efficaces sur le plan pédagogique", voire "néfastes" quand les élèves sont placés d'office dans ce type de classe, conclut une étude de l'IREDU\*. En d'autres termes, jamais les élèves ne progressent mieux dans un cours double que dans un cours simple, révèle cette étude.

Les chercheurs, Christine Leroy-Audouin et Bruno Suchaut, notent que les classes à plusieurs niveaux d'enseignement sont encore très fréquentes en France et pas seulement dans les zones rurales. Ces classes rencontrent une certaine "réticence" de la part des parents qui "craignent que leur enfant n'apprenne pas aussi bien dans un cours multiple que dans un cours simple".

L'étude distingue le cas des élèves affectés volontairement dans ces classes et celui des élèves qui y sont placés arbitrairement. Les élèves affectés volontairement en cours multiples ont des "profils particuliers": ils sont en général "plus autonomes" et de "meilleur niveau scolaire". Ce sont ceux qui peuvent le plus facilement se passer de la présence du maître, ajoutent les chercheurs.

Ainsi, quand les écoles ont

l'opportunité de réaliser délibérément cette affectation, les effets des cours multiples peuvent être neutralisés "sans doute parce que les élèves qui y sont affectés sont ceux qui sont les mieux armés pour y réussir". À l'inverse quand il n'y a pas d'autre solution possible dans l'école, les effets des cours multiples sont "plus forts et plus négatifs".

Ces effets sont plus marqués en CE1 qu'en CM1, les deux niveaux sur lesquels porte cette recherche. Dans les écoles où les élèves ne sont pas affectés délibérément, les effets pédagogiques des cours doubles sont négatifs. En revanche, en CE1, quand les écoles affectent intentionnellement les élèves dans telle ou telle classe, les élèves faibles sont ceux qui sont les plus désavantagés par la fréquentation d'un cours multiple, qu'il s'agisse de leur niveau en français ou en mathématiques. En CM1, l'impact négatif de ce type de cours est moins marqué : il se limite au français et touche particulièrement les élèves moyens et forts.

\* L'étude est disponible à cette adresse : [www.u-bourgogne.fr/upload/site\\_120/publications/les\\_collections\\_de\\_l\\_iredu/notes/note061.pdf](http://www.u-bourgogne.fr/upload/site_120/publications/les_collections_de_l_iredu/notes/note061.pdf)

**« Quand il n'y a pas d'autre solution possible dans l'école, les effets des cours multiples sont plus forts et plus négatifs »**

# Carte scolaire : danger !

**8500 postes supprimés dans l'Éducation Nationale, la rentrée 2007 se prépare sur fond de crise.**

Dans notre académie, l'administration fait état d'une perte de près de 1200 élèves dans le 1er degré, dont près de 400 dans le Var. La carte scolaire s'annonce difficile. Il faudra se mobiliser pour obtenir les moyens de la réussite de tous nos élèves, et maintenir notre exigence de qualité pour le Service Public d'Éducation.

## Réduire les effectifs

La réduction de la taille des classes a bel et bien un impact sur les résultats scolaires, quelle qu'en soit l'ampleur, et ce d'autant plus que les élèves concernés sont issus de milieux défavorisés. Identifiant plusieurs biais statistiques, T. Piketty a pu modéliser la relation entre la taille des classes CE1 et les résultats aux tests de CE2. Pour déboucher sur la conclusion suivante : en jouant sur les effectifs des classes, "il est tout à fait possible de réduire substantiellement l'inégalité des chances scolaires en France, pour peu qu'on le souhaite...". Pour mémoire, les enfants d'ouvriers forment 38,9% des élèves à l'entrée en CP, et seulement 19,2% en terminale. Selon le Haut Conseil de l'Évaluation de l'École, il ne peut y avoir de résultats significatifs que si la taille des classes passe très nettement sous la barre des 20 élèves. Les responsables des partis politiques qui sont ou ont été aux manettes s'en emparent. N. Sarkozy proposait le 1er décembre dernier lors d'une réunion publique à Angers (1) de diviser par deux immédiatement les effectifs des établissements scolaires les plus dégradés. F. Hollande, le 21 septembre dernier à Nevers (2), déclarait qu'il fallait un meilleur encadrement dans les ZEP et y consacrer les moyens indispensables avec un taux

d'encadrement de 15 élèves par classe.

## Scolariser dès 2 ans

Depuis le premier numéro de la revue "Éducation et Formations" du Ministère, des études montrent que plus un enfant est scolarisé tôt et longtemps, mieux il réussit sa scolarité ultérieure. L'observation d'un panel de 8661 écoliers que suit le ministère depuis 1997, montre que les chances d'accéder au CE2 sans redoubler sont d'autant plus grandes que l'élève est entré précocement à l'école maternelle. L'effet bénéfique d'une scolarité maternelle longue peut se constater et les quelques élèves qui sont entrés en maternelle à quatre ans ou plus seulement, redoublent le CP ou le CE1 pratiquement deux fois plus que ceux entrés à trois ans.

## Améliorer nos conditions de travail

Il est indispensable de créer des postes de remplaçants. Plusieurs dizaines de classes dont les enseignants malades ne sont pas remplacés pendant plusieurs jours, cela ne perturbe-t-il pas plus la continuité du service que deux réunions syndicales par an ? La formation, l'ASH, les décharges de direction, l'éducation prioritaire : autant d'autres raisons de rappeler notre exigence d'un service public d'éducation ambitieux, avec la réussite de tous en ligne de mire. Faites parvenir au SNUipp les enquêtes carte scolaire et vos demandes d'ouvertures.

(1) [http://www.u-m-p.org/site/index.php/ump/s\\_informer/discours/reunion\\_publicue\\_angers\\_vendredi\\_1er\\_decembre](http://www.u-m-p.org/site/index.php/ump/s_informer/discours/reunion_publicue_angers_vendredi_1er_decembre)  
(2) [http://www.fhollande.net/article/?id\\_doc=991](http://www.fhollande.net/article/?id_doc=991)

## Répartition des effectifs par âge

Année scolaire 2005-2006(1)

	Public	Privé	Total	Taux de scola.
2 ans	154 141	36 158	190 299	24,5 %
3 ans	667 328	90 103	757 431	99,7 %
4 ans	685 158	94 069	779 227	100 %
5 ans	680 202	95 004	775 206	100 %

(1) Estimations suite à la grève administrative

Source : Ministère de l'éducation nationale, DEPP.

## Nombre moyen d'élèves par enseignant dans quelques pays

Année 2004 - Premier degré

Australie (1)	16,4
Autriche	15,1
Belgique	12,9
République tchèque	17,9
Finlande	16,3
<b>France</b>	<b>19,4</b>
Allemagne	18,8
Grèce	11,3
Hongrie	10,7
Irlande	18,3
Italie	10,7
Japon	19,6
Corée	29,1
Mexique	28,5
Pays-Bas	15,9
Nouvelle-Zélande	16,7
Norvège (2)	11,9
Portugal	11,1
Slovaquie	18,9
Espagne	14,3
Suède	12,1
Suisse (2)	14,3
Turquie	26,5
Royaume-Uni (1, 2)	21,1
États-Unis	15,0
<b>Moyenne de l'OCDE</b>	<b>16,9</b>

(1) : ne comprend que la filière générale pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

(2) : établissements publics uniquement.

Source : Regards sur l'Éducation édition 2006 (OCDE).  
[http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle\\_fiche.asp?ref\\_id=CMPTEF07120&tab\\_id=156](http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=CMPTEF07120&tab_id=156)

# CDEN du 1.12.06

## Bilan de rentrée (!) et laïcité.

Le 1er décembre s'est réuni le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale. Cette instance traite notamment de la répartition des emplois dans les écoles publiques. Le Comité Technique Paritaire Départemental prépare ses travaux.

La FSU a pointé l'incohérence de l'ordre du jour, qui prévoyait de faire le bilan de la rentrée scolaire 4 mois après. Si les élus du personnel ont pris part aux travaux dès septembre lors du CTPD de rentrée, ce n'est pas le cas des parents d'élèves (FCPE et PEEP) et des élus, qui siègent au CDEN. L'absence du préfet et de la plupart des élus (récurrente pour ces derniers) le 1er décembre n'a fait qu'augmenter la colère des élus FSU.

Après avoir rappelé ses exigences pour un service public d'éducation de qualité, la FSU a soumis au vote du CDEN le vœu suivant :

*“ Les membres du CDEN du Var alertent solennellement les pouvoirs publics et l'opinion sur les conséquences de l'article 89 de la loi relative aux libertés et responsabilités locales et de la circulaire du 2 décembre 2005.*

*La loi sur les libertés locales de 2004 a introduit l'obligation pour les communes de résidence de financer la scolarité des élèves dans une école privée située sur une autre commune.*

*Prise sans aucune concertation, la circulaire ministérielle aggrave cette disposition en élargissant la base de calcul du forfait*

*communal et en augmentant son montant. Elle alourdit les charges communales au détriment des dotations attribuées aux écoles publiques.*

*Les membres du CDEN du Var rappellent leur exigence de priorité absolue pour le Service Public d'Éducation et ses missions, notamment l'accueil et la réussite des élèves.*

*Soucieux de l'avenir de l'école publique ils demandent le retrait de ces dispositions.”*

Le vœu a été adopté par le CDEN. Une initiative qui a permis de rassembler les défenseurs de la laïcité.

La FSU est intervenu à nouveau au sujet du projet d'ouverture d'une école privée intégriste à Carqueiranne et est revenue sur les conditions de la rentrée.

## Oaxaca

La FSU apporte son soutien aux enseignants grévistes de Oaxaca (Mexique) qui ont subi et résisté ces derniers mois à l'emploi d'une répression de la part des forces de police comme de ses appuis paramilitaires. Nous voulons exprimer notre profonde indignation face à l'attitude du gouverneur Ulises Ruiz Ortiz et du gouvernement fédéral mexicain qui ont utilisé la répression et les assassinats contre les syndicalistes et la population locale qui apporte son soutien à cette lutte.

La FSU demande que la police et ses commanditaires cessent toute exaction. Le dialogue et la négociation sont la seule issue à ces mois de conflit. Les prisonniers doivent être libérés.

# Mouvement 2007

## Un premier groupe de travail s'est tenu le 30 novembre.

L'IA a présenté aux élus du personnel la nouvelle notice de participation au Mouvement.

Concernant la forme, la nouvelle notice ne sera plus sur papier mais uniquement sur internet. L'IA présente ce changement comme une simplification de la consultation, permettant une lecture adaptée aux possibilités de chaque participant (postes accessibles ou pas, prise en main étape par étape...).

Le SNUipp a rappelé que depuis que les écoles ne reçoivent les circulaires que par internet, beaucoup d'entre elles... ne les reçoivent pas. Si une école a un problème de connexion à internet, elle doit donc le faire savoir à l'IA afin de recevoir les documents au format papier. De plus, le SNUipp a rappelé que beaucoup d'écoles ne disposaient pas de connexion haut débit. La navigation sur la notice risque donc d'être très fastidieuse pour de nombreux collègues. Si l'IA s'obstine, pour faire des économies, à n'utiliser que les supports numériques, il doit donner aux personnels les moyens nécessaires.

Sur le fond, les modifications sont rares mais significatives.

• **Annulation de la retraite** : jusqu'à présent, un collègue pouvait annuler sa demande de départ à la retraite jusqu'au

1er avril sans avoir à participer au Mouvement. L'IA souhaite ramener cette date limite au 1er février (une annulation plus tardive entraînant une participation au Mouvement pour retrouver un poste), afin de ne pas alourdir le travail des services administratifs. Le SNUipp a rappelé que le départ à la retraite était une décision lourde de conséquences pour les enseignant-e-s, surtout dans le contexte actuel et dans les nouvelles conditions de calcul des pensions.

• **Priorité carte scolaire** : jusqu'à présent, une priorité carte scolaire (pour les victimes d'une fermeture de poste) pouvait être utilisée durant 5 ans pour retrouver son école d'origine. L'IA souhaite réduire cette reconduction à 2 ans, ce qui est bien insuffisant pour pouvoir revenir dans son école. Le SNUipp a demandé à ce que cette durée de 5 ans soit maintenue.

• **Temps partiel** : l'IA ne semble pas vouloir revenir sur son interdiction de temps partiel pour les directeurs. Le SNUipp est revenu à la charge. De plus, l'IA n'a toujours pas fait connaître sa décision concernant le mi-temps annualisé pour les Titulaires Mobiles.

• **Direction d'école et TRS** : le SNUipp a demandé à ce que la note concernant les

TRS précise qu'ils assurent les décharges de direction des écoles de 5 classes et plus, l'IA nous a indiqué que, dès la rentrée prochaine, certaines décharges de direction de 5 classes pourraient ne plus être assurées par des TRS mais par des PE2 en stage filé !

• **ISSR** : l'IA n'a toujours pas dévoilé les modifications qu'il avait l'intention de faire sur ce sujet. Le SNUipp a demandé à ce que toute modification éventuelle soit connue avant la participation au Mouvement, afin que les collègues Titulaires Mobiles puissent envisager la rentrée 2007 en connaissance de cause.

**ATTENTION** : le serveur devrait être ouvert début mars et fermé le 16 mars. Il sera donc essentiellement accessible durant les vacances scolaires, alors que de nombreux collègues n'auront sans doute pas accès à internet ! Le SNUipp a demandé à ce que la date d'ouverture soit décalée. Impossible d'après l'IA, pour des raisons de calendrier rectoral. Nous appelons donc toutes les personnes souhaitant participer au Mouvement à s'assurer, avant de partir en vacances, que tous les documents nécessaires auront été communiqués aux écoles. En cas de problème, contactez le SNUipp.

# Lecture

## Lettre aux parents d'élèves, à diffuser largement.

Madame, Monsieur,

Ces derniers mois, les enseignants, les parents et les mouvements pédagogiques se sont déjà adressés à vous avec le souci de porter des éléments de compréhension à la connaissance de tous. En effet, c'est en comprenant mieux comment les enfants apprennent que, ensemble, nous mènerons tous les élèves vers la réussite.

Pour cela, l'école doit pouvoir mettre en oeuvre des stratégies pédagogiques diversifiées, qui prennent bien en compte chaque élève. Elle a besoin aussi de pouvoir organiser des temps afin de permettre des rencontres avec les parents.

Nous avons voulu, au-delà de la polémique sur l'apprentissage de la lecture engagée par le ministre de l'Éducation nationale, dire notre volonté de combattre l'échec scolaire. Tout doit être mis en oeuvre pour que, aussi bien dans l'école qu'en dehors de l'école, cette préoccupation demeure une préoccupation majeure.

Nous avons souhaité expliquer que le rôle des enseignants ne pouvait se réduire à quelques gestes simplistes, à une technique sans réflexion. Enseigner et apprendre sont des activités complexes. L'apprentissage de la lecture n'échappe pas à cette complexité.

Contrairement à ce que nous pouvons entendre ici ou là, des progrès indéniables ont été réalisés ces dernières décennies : beaucoup moins de jeunes sont aujourd'hui en grave difficulté de lecture qu'il y a 20 ans et beaucoup moins sortent du système éducatif sans qualification.

Pendant cette période certains ont aussi voulu, y compris le Ministre, « jouer les parents contre les enseignants ». Ils n'y sont

pas parvenus. Un rapport récent de l'Inspection générale de l'Éducation nationale a confirmé que les méthodes utilisées par les enseignants respectaient bien les programmes.

Pour l'apprentissage de la lecture comme pour les autres apprentissages, les parents et les enseignants doivent travailler ensemble, dans des relations de confiance mutuelle, pour que la situation s'améliore : échanger et expliquer, montrer aux enfants une volonté et une attention communes, disposer des travaux de la recherche, écouter et comprendre les points de vue afin de mieux prendre en charge les élèves en difficulté...

Un climat de sérénité et de confiance dans les écoles et avec les parents est indispensable pour permettre la réussite de tous les élèves.

C'est ce que nous avons fait ensemble jusqu'ici et que nous poursuivrons dans l'intérêt de tous les élèves.

### Les organisations signataires :

AIRDF (Association internationale pour la recherche en didactique du français), CRAP (Cahiers Pédagogiques), ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne), FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves), GFEN (Groupe Français pour l'Éducation Nouvelle), Ligue de l'Enseignement, SNUipp-FSU (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des Écoles), SE-UNSA (Syndicat des Enseignants), SGEN-CFDT (Syndicat Général de l'Éducation Nationale), AFEF (Association Française des Enseignants de Français), SI.EN-UNSA (Syndicat de l'Inspection de l'Éducation Nationale), SNPI-FSU (Syndicat des Personnels d'inspection de l'Éducation Nationale).

# IUFM : la mobilisation a encore payé.

## Conseil d'administration du 29 novembre 2006.

Après avoir obtenu l'ouverture à temps complet du CRD sur le centre IUFM de La Seyne (cf bulletin précédent), le SNUipp et les PE1 ont gagné cette fois-ci la mise en place d'un 2<sup>ème</sup> concours blanc en « histoire-géographie/sciences ». En effet, fort de la confiance des usagers qui s'est une nouvelle fois manifestée lors des dernières élections IUFM, le SNUipp a déposé au dernier Conseil d'Administration une pétition émanant des PE1 et revendiquant la mise en place de ce 2<sup>ème</sup> concours blanc. Nous avons obtenu gain de cause.

Par ailleurs, lors de ce CA, nous sommes intervenus sur de nombreux points dont :

- **Le manque de plages horaires dégagées pour le travail personnel des PE2** : Les PE stagiaires (avec les stages filés, le mémoire, le dossier interdisciplinaire,... et les cours à l'IUFM) n'ont pas de ½ journée libérée comme le préconise la circulaire

2002-070 du 4 avril 2002. Ils ont donc fait signer une pétition et nous allons être reçus à ce sujet par M. Lions (chef de centre de l'IUFM de Draguignan et directeur adjoint du 1<sup>er</sup> degré pour l'IUFM de l'Académie de Nice) le mercredi 13 décembre.

- **L'absence de restauration sur le centre de la Seyne** : Le directeur de l'IUFM nous a affirmé qu'il n'y avait plus aucun obstacle à ce sujet et que les usagers pourraient très prochainement profiter des services du CROUS. Affaire à suivre.
- **L'absence d'enseignants en allemand et en italien sur le centre seynois** : Le directeur nous a signalé qu'il en avait fait la demande auprès de l'inspection et que ce problème serait très vite résolu. Affaire à suivre là aussi.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU.

## Liste complémentaire

Le SNUipp a demandé au recteur le recrutement d'une dizaine de personnels sur liste complémentaire pour le département des Alpes Maritimes, qui n'a plus de surnombre. Nous attendons sa réponse... Dans le Var il reste encore une 20aine de titulaires en surnombre.

## Concours 2007

### Les chiffres pour l'académie de Nice.

	Nombre d'inscrits	Nombre postes
<b>Externe</b>	2687	260
<b>3<sup>ème</sup> voie</b>	417	20
<b>2<sup>nd</sup> interne</b>	237	5
<b>2<sup>nd</sup> interne spécial</b>	5	1

# La FSU en congrès

**Après la consultation de tous les syndiqué-e-s, notre fédération tiendra son congrès départemental les 14 et 15 décembre à La Londe, avant le congrès national à Marseille fin janvier 2007.**

La démocratie est un des fondamentaux du SNUipp et de la FSU. Une des caractéristiques de la FSU est que tous les adhérents sont appelés à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années. Il est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches différentes. Cependant, sur un nombre limité de points, trois « fenêtres » expriment des appréciations différentes. Les adhérent-e-s sont invités à exprimer leur choix.

Ce congrès doit être l'occasion de faire entendre la voix du terrain et de confirmer la FSU en tant que force de propositions capable de penser les améliorations à faire pour construire l'École de la réussite de tous dans un monde plus juste et plus solidaire.

1049 inscrits du SNUipp, 284 votant-e-s.

## Vote d'orientation

- ▶ 73,62 % Unité Action.
- ▶ 16,14 % Émancipation.
- ▶ 4,72 % P.R.S.I.
- ▶ 3,93 % École émancipée.

▶ 1,57 % Front Unique.

## Rapport d'activité FSU 2003/2006

69,29 % Pour                      8,66 % Contre  
20,08 % Abstention    1,97 % Refus vote

## Vote sur les fenêtres proposées

- **Éducation :**  
62,06 % de A et 37,97 % de B.
- **Europe et activités internationales :**  
53,56 % de A et 46,44 % de B.
- **Vie fédérale :**  
41,89 % de A et 58,11 % de B.

# Militer au SNUipp

**Un stage de formation syndicale s'est tenu le 27 novembre à Toulon.**

Le syndicalisme que nous essayons de construire, chaque jour, se veut un syndicalisme de terrain, proche des collègues, pour aller à leur rencontre, pour échanger des informations, débattre, construire et agir ensemble. Pour le SNUipp le militantisme syndical ne se résume pas à internet, au téléphone ou à la presse syndicale.

Les Sections Locales du SNUipp jouent donc un rôle primordial. C'est la raison pour laquelle le syndicat a organisé le lundi 27 novembre un stage intitulé :

« **Comment militer dans sa circonscription avec le SNUipp ?** ». Une trentaine de collègues venus de tout le département ont pu croiser leur vision du syndicat, de l'École, leurs expériences militantes, faire connaître les spécificités de leur circonscription, et travailler à l'élaboration d'outils militants. Si vous n'avez pu participer à ce stage et que vous désirez vous impliquer un peu plus dans votre section locale, faites-le nous savoir.

Tous ensemble, nous serons plus forts.

## Les clés de l'affaire

« **Les enseignants se mettent à l'USB** » ou « **Une rentrée "Clé en main" pour les enseignants... français !** ». **Voilà ce qu'on peut lire et entendre ces jours-ci. Quel est le but de cette opération ?**

Dans un discours du 14 septembre, Gilles de Robien a annoncé « la mise à disposition, pour chaque professeur qui sort de l'IUFM, d'une clé USB comprenant l'essentiel des ressources pédagogiques disponibles. ».

Ce qu'on sait à présent c'est que cette clé contiendra des logiciels libres et gratuits déjà largement présents dans les écoles ainsi que des ressources pédagogiques issues des CDDP-CRDP. Pour la partie logicielle, le projet est dérivé de celui de Framasoft (Framakey) qui milite depuis longtemps pour le logiciel libre et a qui on doit beaucoup dans les écoles.

Cependant ces logiciels ne fonctionneront que sur le système Windows XP, on aurait pu choisir le libre jusqu'au bout, non ? Pourquoi donner ces ressources par l'intermédiaire d'une clé individuelle, alors qu'il serait si simple de les mettre à disposition sur internet en téléchargement pour tous les enseignants ? Eh bien parce qu'elles y sont déjà ! (Framasoft, Sceren, ...). Alors comment voulez-vous qu'on raconte à la radio que le ministère vous DONNE quelque chose si vous l'avez déjà...

Pourquoi le choix des enseignants sortant de l'IUFM ? Curieux, ils auront passé le C2i de niveau 2 (Certificat Informatique et Internet). Ils seront donc formés et performants. Pourquoi donc mettre des moyens où il n'y en a pas besoin ? Peut-être par ce qu'il y a de moins en moins de nouveaux enseignants et que la mesure ne coûtera donc rien...

Passons sur les titres du style : « les enseignants s'y mettent », alors qu'il est connu que les enseignants ont été une des catégories professionnelles à se plonger massivement dans les nouvelles technologies, au moins à titre individuel (INSEE). Difficile donc de ne pas ressentir désagréablement de genre de titres. D'autant qu'il y a longtemps qu'on a pris l'habitude de faire voyager nos fichiers entre la maison et l'école sur nos clés USB...

Et le titre ? Opération « clé en main »... Et oui, avec ça si on s'en sort pas c'est qu'on est vraiment mauvais : ils ont tout préparé, c'est tout prêt, yaka brancher. Mais sur quoi au fait ?

Voilà, une bien belle opération, très médiatique mais qui ne résoudra aucun de nos problèmes dans le domaine des TICE :

- ▶ matériel insuffisant ;
- ▶ matériel non entretenu ;
- ▶ logiciels coûteux ;
- ▶ absence fréquente de salles informatiques ;
- ▶ personnel insuffisant ;
- ▶ formations de plus en plus rares ;
- ▶ etc...